

# Portes Infos

Le journal - N° 23 - Mai 2011



LES FÊTES  
DE PORTES p 10-11

FÊTE DU CENTRE CULTUREL p 14-15

## MAIRIE

Ouverte au public du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Permanence de l'état-civil le samedi de 9 h à 11 h.

### À consulter

Le recueil des actes administratifs peut être consulté en Mairie. Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie au service du secrétariat général.

### Téléphones utiles

Accueil	04 75 57 95 00
Télécopie (ou fax)	04 75 57 95 12
Etat-civil	04 75 57 95 02
Fax état-civil	04 75 57 95 08
Services techniques	04 75 57 95 20
Fax s. techniques	04 75 57 95 36
Ateliers municipaux	04 75 57 75 70
Service de l'eau	04 75 57 95 26
Cabinet du maire	04 75 57 95 15
Police municipale	04 75 57 95 17

Site Internet de la commune :

[www.portes-les-valence.fr](http://www.portes-les-valence.fr)

## PERMANENCES D'ACCUEIL DU CCAS

Lundi et vendredi, de 13 h 30 à 16 h 30. Mardi, mercredi et jeudi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. **En cas d'urgence, vous pouvez contacter le CCAS, tous les jours, au 04 75 57 74 75**

## LA PITCHOULINE

### La Structure multi-accueil petite enfance

Tél. : 04 75 57 78 50

De 7 h 30 à 18 h 30 (accueil régulier et accueil occasionnel).

### Relais assistantes maternelles

Tél. : 04 75 57 78 59

Accueil sur rendez-vous : lundi et jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Animation : mardi et vendredi de 8 h 30 à 11 h 30. Permanence : mardi de 13 h 30 à 16 h 30.

## BIBLIOTHÈQUE

Ouverte au public le mardi, jeudi et vendredi de 15 h à 18 h 30, le mercredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h 30, le samedi de 9 h à 12 h. Tél. : 04 75 57 40 65

## CENTRE MÉDICO SOCIAL

Rue Francis Jourdain  
Tél. : 04 75 57 83 83

### Permanences premier accueil

Le mardi de 14h à 17h (sur rendez-vous). Le jeudi de 9 h à 12h (sur rendez-vous). Pour les personnes bénéficiant déjà d'un suivi social, contacter l'assistante sociale pour prendre rendez-vous. Le centre social est ouvert tous les jours de la semaine de 9h à 12h et de 14h à 17h, sauf le lundi après-midi.

### Consultations des nourrissons

Le mardi après-midi sur rendez-vous. Le jeudi après-midi (pesée des nourrissons). Séance massage du nourrisson le mercredi de 14 h 30 à 16 h sur inscription au 04 75 57 83 83.

### Centre de planification

Consultation médicale et conseil conjugal sur rendez-vous : 04 75 57 83 79  
Permanences :

- mercredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

- vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

## M.J.C. CENTRE SOCIAL

Ouverture au public, du lundi au samedi matin de 9 h à 12 h 45 et 14 h à 18 h 30. Fermeture le jeudi matin.  
Tél. : 04 75 57 00 96

## DÉCHETTERIE

Rue du 19 mars : lundi, mercredi, samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h ainsi que le jeudi et le vendredi de 14 h à 18 h. Accès avec carte magnétique. Collecte des déchets ménagers spéciaux : le 2<sup>e</sup> vendredi de chaque mois de 14 h à 17 h 30. Ramassage des ordures ménagères : en cas de problème, contacter Valence Major au 04 75 81 30 30.

## POLICE NATIONALE

8, rue Pierre Semard, du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 18 h.  
Tél. : 04 75 57 81 90.

En dehors de ces heures, faire le 17.

## PHARMACIES DE GARDE

### MAI

Samedi 28, lundi 30 : Les Cèdre

### JUIN

Samedi 4, lundi 6 : Gauthier

Samedi 11 : Chœur

Samedi 18, lundi 20 : Les Cèdres

Samedi 25, lundi 27 : Gauthier

## PÔLE SOCIAL EUGÉNIE COTTON

Le Pôle social est situé  
rue Francis Jourdain

### Portes de l'emploi

Association d'aide à la recherche d'emploi, 04 75 57 01 18, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h

### Mission locale jeune

04 75 57 32 38 / 04 75 82 01 80

(sur rdv), lundi et jeudi de 14 h à 17 h

### Secours catholique

04 75 57 03 50, jeudi de 14 h 30 à 17 h

### Ligue contre le cancer

04 75 57 34 52 / 06 85 80 83 48,

1<sup>er</sup> et 3<sup>e</sup> mercredi du mois

de 14 h à 16 h

**Femmes solidaires** 04 75 57 02 41,

2<sup>e</sup> mardi du mois de 14 h à 16 h

### REMAID (aide aux victimes)

04 75 57 32 38, jeudi de 9 h à 11 h

### Éducateurs de la Sauvegarde

04 75 57 33 72 (répondeur)

mercredi de 10 h à 12 h

### A.I.R.E.

04 75 59 77 12 et 04 75 57 32 38

mercredi de 14 h à 16 h

### C.L.C.V.

(consommation, logement et cadre de vie) 04 75 72 41 49,

1<sup>er</sup> lundi du mois de 17 h 30 à 19 h

## GRUPE DE L'OPPOSITION PORTOISE

Permanence le premier mercredi de chaque mois de 18 h à 19 h, en mairie, 2<sup>e</sup> étage.

## CONSEILLÈRE GÉNÉRALE

Marie-Josée Faure, conseillère générale de la Drôme, tiendra sa permanence jeudi 2 juin, de 9 h à 10 h, en mairie.

## PERMANENCES DES ÉLUS

### Pierre Trapier, maire.

Sur rendez-vous au 04 75 57 95 15, le samedi de 7h à 11h

### Raymond Rinaldi, 1<sup>er</sup> adjoint.

(Environnement, développement durable, urbanisme, transports), le vendredi de 17h à 18 h30

### Marjolaine Borde, 2<sup>e</sup> adjoint.

(Art, culture, animation, jeunesse), sur rendez-vous au : 04 75 57 95 15

### Claude Campagne, 3<sup>e</sup> adjoint.

(Sport, vie associative), le jeudi de 18h à 19h30

### Jocelyne Couriol, 4<sup>e</sup> adjoint.

(Logement, personnes âgées, CCAS), sur rendez-vous le mercredi de 16h à 18h au 04 75 57 95 15

### Jean-Michel Bochaton, 5<sup>e</sup> adjoint.

(Emploi, économie, insertion, intercommunalité), sur rendez-vous au 04 75 57 95 38

### Martine Guillermin, 6<sup>e</sup> adjoint.

(État-civil, vie scolaire, restauration scolaire), le mercredi de 15h à 17h

### Gérard Laurent-Bourge, 7<sup>e</sup> adjoint.

(Finances, personnel communal), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

### Sandrine Augier-Colomb, 8<sup>e</sup> adjoint.

(Petite enfance, centre de loisirs), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15

### Gérard Merland,

conseiller municipal délégué. (Enseignement), sur rendez-vous au 04 75 57 95 15, le mardi de 16h30 à 18h30

### Gérard Sagnard,

conseiller municipal délégué, (Travaux et marchés publics)

Magazine d'informations municipales.

Directeur de la publication :

Pierre Trapier.

Journaliste, rédaction et photos :

Bernard Fillet.

Conception graphique et mise en page :

Agnès Molières.

Photos de couverture et de dossiers :

Yann Etienne.

Imprimerie : Public Imprim,

tél. : 04 72 50 31 58.

Distribution : Distribal Chomel Patrick,

tél. : 04 75 41 37 34

## Réforme des collectivités territoriales La Loi du marché contre les besoins des citoyens.

Le Préfet de la Drôme a présenté les grandes lignes de son nouveau schéma de coopération intercommunale de la Drôme. De toute évidence, le représentant de l'État veut aller vite pour mettre en place la loi votée par les députés UMP le 16 décembre 2010. Un calendrier serré qui tourne volontairement le dos au nécessaire débat citoyen.

Ainsi Portes-lès-Valence qui fait partie de Valence Agglo Sud Rhône-Alpes réunissant 11 communes d'un même bassin de vie, se verrait intégrée dans une nouvelle communauté d'agglomération sur un périmètre de... 59 communes ! Cette loi portant sur la réforme des collectivités territoriales du pays tout entier est un coup très dur porté à l'autonomie communale et à la coopération intercommunale librement consentie. C'est une intercommunalité forcée qui se met en place. Le Président de la République entend ainsi soumettre l'architecture territoriale française aux seuls intérêts de la finance. D'un côté, quelques grands pôles de compétitivité drainant l'argent public et engendrant une forte rentabilité du capital privé... De l'autre, le reste du territoire de plus en plus désertifié et sans moyens. D'ailleurs, de plus en plus d'élus de tous bords politiques contestent l'esprit antisocial de cette loi.

Il n'est pas inutile de rappeler que le "schéma" qui sera prochainement soumis aux 59 conseils municipaux concernés par ce nouveau périmètre va à l'encontre de la loi de décentralisation votée par la gauche plurielle en 1999 pour l'aménagement et le développement durable du territoire. Rappelons que les deux objectifs principaux étaient alors une démocratie plus participative et un développement harmonieux des bassins de vie. L'heure était à la concertation, à la coopération, à l'efficacité publique et non comme le prescrit la Loi UMP à une centralisation et à la rationalisation des dépenses et à ses conséquences désastreuses pour les services publics et les habitants. On se situe aujourd'hui aux antipodes de toute volonté progressiste puisque la loi voulue par Sarkozy vise tout simplement à éloigner les citoyens de tous les lieux de décision. Elle organise la mise en concurrence entre les hommes et les territoires. Il en va de l'avenir de nos communes.

Au vu du transfert obligatoire de nouvelles compétences à l'intercommunalité, ce n'est ni plus ni moins la vie d'une grande partie des citoyens qui va se trouver modifiée. C'est la moindre des choses que de leur demander leur avis. Quelle intercommunalité pour quel projet de territoire ? C'est le projet qui détermine la taille idéale de la structure nécessaire pour le mener à bien et non l'inverse. Une intercommunalité réussie ne peut se concevoir qu'avec des projets. Et avec quels moyens ? Là encore, cette loi entend réduire les dépenses publiques en imposant aux collectivités locales le même « tour de vis » qu'à l'Etat, au nom de la Révision générale des politiques publiques. Il n'est pas concevable que l'Etat transfère vers les intercommunalités de nouvelles charges et des compétences, tout en

imposant des communautés d'agglomérations de grande dimension géographique, sans moyens supplémentaires permettant de répondre aux besoins des habitants.

Vous connaissez mon opposition aux politiques libérales qui se traduisent par la fermeture de services publics, véritable richesse du système français. De même, vous savez mon attachement au principe d'égalité républicaine. Fidèle à mes convictions, il est de mon devoir de vous alerter sur le caractère antidémocratique d'une loi qui veut s'appliquer à marche forcée et qui vise à terme la disparition des communes et des départements. Gageons que les élus et les Drômois et bien évidemment les Portoïsiens sauront défendre "becs et ongles" les principes de solidarité entre les populations et les territoires.

Alexis de Tocqueville disait « ôtez la force de l'indépendance de la commune, vous n'y trouverez que des administrés et point des citoyens ». Je pense que, sur ce point, il avait raison.



Pierre Trapier, Maire de Portes-lès-Valence

## Inauguration des jeux à la résidence d'Italie

**Ils ont été subventionnés dans le cadre du CUCS qui est aujourd'hui fortement menacé.**

**Dans la cour de la résidence d'Italie, on entend le rire des enfants qui jouent. En février, en effet, des jeux ont été installés, des mini toboggans et des chevaux montés sur ressort. D'autres jeux ont été installés à La Chaffine et aux Cigales. Le samedi 14 mai, ils étaient officiellement inaugurés par la municipalité (\*).**

Avec ses arbres plantés, son aire de jeux sur dalle amortissante, ses bancs et bientôt un nouveau système d'irrigation, la résidence d'Italie a pris un nouveau visage. Sous un ciel lourd de menaces orangeuses, le maire, Pierre Trapier, rappela le souci de la municipalité de développer le bien vivre ensemble qui, favorisant la rencontre et l'échange, permet de briser le cycle infernal de l'individualisme et du repli sur soi.

Réalisés par les entreprises Coala et Ludo-

de 50 % de la DSU (Dotation de solidarité urbaine) pour Portes-lès-Valence, le CUCS figure dans la ligne de mire du gouvernement avec une baisse annoncée par les services préfectoraux de 30 %. Dans un courrier aux associations et aux clubs de la commune, le maire souligne que « cette baisse des crédits de l'Etat fragiliserait la solidarité, pourtant indispensable, à l'égard des familles portaises et la lutte, elle aussi nécessaire, contre les inégalités sociales et urbaines. Ainsi pourraient être mis en péril les projets de réussite éducative et d'égalité des chances, d'accès à l'emploi et de développement économique des territoires, de citoyenneté et de prévention de la délinquance, d'accès à la santé et d'amélioration de l'habitat et du cadre de vie, tels qu'ils figurent dans le CUCS ».

Lors de sa séance du 7 février, le conseil municipal, à l'unanimité, a voté un vœu présenté par Ali Chaabi, conseiller municipal en charge de la politique de la ville, dénonçant cette diminution des crédits de l'Etat.

Trente trois associations portaises de divers horizons ont soutenu ce vœu.

La commune de Portes s'associe ainsi à celles de Valence, Bourg-lès-Valence et Valence agglomération Sud Rhône-Alpes dans leur refus de signer l'avenant de prolongation du CUCS dans la période 2011-2014, jusqu'à ce que toutes les assurances aient été prises concernant le maintien des crédits CUCS à Valence, Bourg-lès-Valence et Portes-lès-Valence.

Dans une conférence de presse, le 12 mai, en mairie de Valence, cette politique a également été dénoncée. Il y fut notamment déclaré : « Les quartiers de Romans, Valence, Portes-lès-Valence, Bourg-lès-Valence ou des communes de Valence Agglomération seront fortement pénalisés alors que les indicateurs sociaux



sont plus préoccupants que ceux de la moyenne des Zones Urbaines Sensibles françaises. L'impact de réduction des crédits qui dépassera 30% sur un certain nombre de territoires réduit dès à présent les actions engagées par les collectivités et à très court terme remettront en cause la pérennité des actions mises en œuvre ».



(\*) On y notait la présence de Pierre Trapier, maire, Gérard Laurent-Bourge, Jocelyne Couriol, maire-adjoints, Huguette Hély, Nicole Brunet, Gérard Sagnard, conseillers municipaux et Grégory Mikolajczak, directeur des services techniques de la Ville.

parc, cette aire de jeux a été cofinancée par la Région Rhône-Alpes. Ces subventions (comme pour les jeux de La Chaffine) ont été financés dans le cadre du Contrat urbain de cohésion sociale (CUCS).

### Une baisse de crédits de 30 % annoncée

Et c'est là que des questions méritent d'être soulevées. Car ce type d'équipements, qui met de la vie dans les quartiers, risque d'être compromis. En effet, après une baisse de près

### LA PISCINE ROUVRE SES BASSINS

La piscine municipale rouvre ses bassins dès le lundi 30 mai aux établissements scolaires jusqu'au vendredi 1<sup>er</sup> juillet. Elle est mise à disposition, outre des scolaires, du centre de loisirs, des ETAPS et de l'ELCA. Elle est ouverte au public du mercredi 1<sup>er</sup> juin au mercredi 31 août.

■ **En juin** : les mercredi, samedi et dimanche de 12h à 20h (ouverture de la pataugeoire à 14h sauf les jours fériés).

■ **En juillet-août** : tous les jours de 12h à 20h (ouverture de la pataugeoire à 14h).

■ **Bonnet de bain** : son port est obligatoire, y compris pour les scolaires). Ils sont à fournir par les élèves. Des bonnets seront en vente à l'entrée au tarif de 1,50€.

■ **Cours de natation** : ils seront dispensés par les MNS.

■ **Animations** : nage avec palmes avec les Marseillais de Valence.

■ **Sécurité** : un défibrillateur sera installé pour toute la saison. Une formation est prévue le 30 mai pour les utilisateurs (enseignants, Centre de loisirs, personnel de la piscine). La police municipale assurera une présence régulière.

■ **Tarifs** : tarif normal : entrée à 2,40€, carte de 10 entrées à 20€. Le tarif réduit reste inchangé par rapport à 2010 (moins de 16 ans, étudiants, personnes handicapées, demandeurs d'emploi, allocataires du RSA, sur présentation d'un justificatif) : entrée à 1,20€, carte de 10 entrées à 10€. Gratuité pour les enfants de moins de 6 ans.

# Libération des camps et 8 mai 1945

*Une rue de la commune porte désormais le nom de Simon Boyer, un jeune Portoïis mort en déportation.*

**Le dernier dimanche d'avril est la date choisie pour commémorer la libération des camps de concentration. Tout comme l'an dernier, pour la commémoration du 8 mai, était inaugurée la place Maurice Caty, pour honorer la mémoire d'un résistant portoïis, cette année, c'est un jeune déporté de la commune, mort dans un camp de concentration, Simon Boyer, qui donne son nom à une rue.**

Juste avant la cérémonie qui se tint au square Capitaine René Ladet, le dimanche 24 avril, cette plaque fut dévoilée par Pierre Trapier, maire, Guy Debard, président du comité d'entente des anciens combattants, Mesdames Bost et Garnier.

Guy Debard retraça la courte vie de Simon Boyer. Ce fils de cheminot portoïis, né le 18 août 1925 s'engagea très tôt dans la Résistance, au sein du groupe Franc de René Ladet, la 8<sup>ème</sup> compagnie du 2<sup>ème</sup> bataillon de FFI du Centre-Drôme. Le 17 septembre 1943, parce qu'il n'avait pas ses papiers d'identité, et que des soupçons pesaient sur ses activités de résistant, il est arrêté en gare de Valence. Il sera expédié au camp de concentration de Lublin, en Pologne où il décéda vraisemblablement début 1944.

## Devoir de mémoire, devoir d'Histoire

Dans son discours, le maire déclara notamment :

« *Baptiser une rue du nom d'un Portoïis mort en déportation est un acte partagé de mémoire. Un acte engagé, qui aura toujours raison de l'oubli et qui a vocation de transmettre aux générations à venir, un message de vigilance et de résistance. C'est aussi un hommage rendu aux trois Portoïis Louis Biarot, Georges Portalier, Gaston Roure, qui comme Simon*



*Dans le quartier des Gaulets, Simon Boyer cotoie maintenant Aimé Césaire et Alexandre Lameloise*

*Boyer furent assassinés respectivement à Mauthausen, Bergen Bergen et Dora. Ces noms de camps résonnent de la mort. (...) Jamais il n'avait été bâti de telles usines pour exterminer des êtres humains, coupables du seul crime d'être nés. Ces camps nous montrent où mènent les préjugés, la haine gratuite, le refus de reconnaître l'être humain dans une autre différence de soi. Il a été la conclusion du racisme et de l'antisémitisme. (...) Aujourd'hui, instruits par l'histoire, nous savons que rien n'est banal, ni anodin, nous savons comment l'horreur fait ses premiers pas, nous savons où conduisent la faiblesse des nations et la folie organisée des hommes. La Shoah interpelle chacun de nous au-delà de toute mesure. Elle est, pour nous tous une exigence de réflexion et d'action. Elle nous fait devoir lutter contre toutes les formes de racisme, d'antisémitisme et de révisionnisme, contre tous ceux qui proclament l'inégalité entre les Hommes. (...) Pour être dignes de ceux qui sont morts ou qui sont revenus des camps, nous devons en permanence résister à l'individualisme qui mène à la haine. Ceux des camps, comme Simon Boyer ne sont pas morts pour rien, si nous ancrons notre combat dans la république et la démocratie. C'est du côté du devoir de vigilance, l'un des piliers du "plus jamais ça" que nous devons en permanence concentrer notre attention et nos intentions. »*

Lors de la cérémonie au monument aux morts furent déposées les gerbes de la municipalité, du comité d'entente des anciens combattants et de la FNDIRP (Fédération nationale des déportés, internés et résistants patriotes).

## La cérémonie du 8 mai

Tout juste deux semaines après la journée nationale de la déportation, la ville de Portes-lès-Valence commémorait la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie. En



*« Je veux rendre hommage à ces hommes et à ces femmes qui de partout se sont levés contre la barbarie » Pierre Trapier.*

ce 8 mai 2011, 70 personnes s'étaient réunies au square du Capitaine René Ladet. Après lecture par Messieurs Morfin et Debard des textes de l'UFAC et du Comité d'Entente, Pierre Trapier a rendu hommage à tous les résistants qui ont lutté pour la paix et la liberté.

Il a également souligné notre devoir de vigilance face à ceux qui veulent effacer l'histoire : « *A qui cela peut-il bien profiter d'oublier le passé ? A qui cela peut-il bien profiter de taire les raisons de la guerre ? A qui cela peut-il bien profiter d'occulter l'horreur des camps ? Ce qui est arrivé il y a 70 ans, alimenté par la crise économique de 1929 peut encore se reproduire si on se tait et si on laisse faire. »*

Quatre jeunes de la ville ont déposé une gerbe en hommage aux 17 portoïis morts sous les bombardements. Monsieur le Maire s'est par ailleurs engagé à associer dans l'avenir les enfants des écoles et les enseignants de la ville aux cérémonies futures du 8 Mai.

A l'issue de la cérémonie, après avoir été présenté par Guy Besseas (responsable local de la FNACA), Robert Silvestre s'est vu remettre l'insigne de porte-drapeau par le Lieutenant-Colonel Gaillard (ELCA).

## Le plan local d'urbanisme portois approuvé

*Il est le fruit de trois années de concertation et de réunions.*

**En 2000, maire-adjoint chargé de l'urbanisme dans la municipalité de Jean-Guy Pinède, Raymond Rinaldi avait présenté le POS (plan d'occupation des sols). En 2011, premier maire-adjoint en charge notamment de l'urbanisme, il a présenté le PLU (plan local d'urbanisme) adopté lors de la séance du conseil municipal du 21 mars 2011 (\*).**

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) est une vision stratégique de développement du territoire. Il dessine donc les contours de la ville à moyen terme, pour une période de cinq à dix ans.

Le PLU portois a été réalisé en liaison avec le cabinet d'études BUEA Pascale Blanchet.

### Du POS au PLU

Depuis 1976, la commune de Portes dispose d'un Plan d'Occupation des Sols (POS). Celui-ci a été révisé et approuvé le 24 janvier 2000. Cinq modifications interviendront entre 2001



*Les Gaulets (suite). Dans le fond de la photo, la zone boisée correspond à l'emplacement de l'ancien canal de la Bourne qui sera aménagé en voie verte (vélos/piétons)*

et 2010. Depuis la loi du 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbain, dite loi SRU, le POS est remplacé par le plan local d'urbanisme (PLU).

Le 9 mai 2006, le conseil municipal a lancé la prescription de la révision du PLU. La différence entre le POS et le PLU, c'est que ce dernier intègre le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) et qu'il s'agit d'un document exprimant le projet de la collectivité locale en matière de développement économique et social, d'environnement et d'urbanisme. Il est donc en lien très étroit avec l'Agenda 21 de la commune.

Autre élément à prendre en compte dans ce

passage du POS au PLU : la croissance démographique de la commune. Entre 2000 et 2007, avec la construction de 100 logements/an en moyenne, sa population a cru de 10 %. Aujourd'hui (le recensement qui vient de s'achever le confirmera), la commune approcherait les 10 000 habitants.

On ne s'étonnera donc pas que le PLU portois affiche une volonté d'une croissance mesurée qu'on retrouve dans le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) de la commune.

### Les objectifs du PADD

Le PADD s'est fixé des objectifs qui servent de fil conducteur au PLU.

- maîtrise du développement de l'urbanisation ramené à 70 logements/an dont 1/3 dans le parc social
- valorisation et optimisation des sites de dé-



*Les Gaulets : cette zone sera urbanisée à raison de 60 logements échelonnés sur 3 ans*

veloppement économique, en confortant notamment la place de l'activité ferroviaire, et préservation des activités agricoles.

- favoriser une ville de proximité et valoriser son cadre de vie en renforçant les déplacements doux et le niveau d'équipements et de services dans les différents quartiers de la ville.
- qualité environnementale - paysage et patrimoine - risques : encouragement d'une éco-conception des quartiers et des constructions ; préservation des espaces naturels ; préservation des espaces naturels boisés et humides ainsi que le patrimoine naturel et bâti ; prise en considération des risques naturels et technologiques.

### L'élaboration du PLU

Avant d'être présenté et voté au conseil municipal par la majorité municipale, l'opposition s'étant abstenue, le plan local d'urbanisme a fait l'objet de multiples réunions publiques et de travail. « *C'est l'aboutissement d'un long travail de trois ans, de concertation et de réunions publiques, la dernière, le 19 mars 2011 avec la commission d'urbanisme* » dira Raymond Rinaldi lors de la séance du conseil. Réunions publiques, réunions de la commis-



*Dans le quartier Monerit, une partie des 47 hectares restitués dans le PLU à l'agriculture et en zone naturelle*

sion d'urbanisme, réunions avec les personnes publiques associées (Préfecture, Conseil général, Conseil régional, Chambres consulaires : chambres d'agriculture, chambre des métiers, chambre de commerce et d'industrie, service navigation Rhône-Saône, Réseaux Ferrés de France, etc.) ont précédé et suivi l'enquête publique.

Une démarche qui a donc privilégié la concertation de par les contacts avec la population et qui fut soulignée comme telle par la conclusion du commissaire enquêteur, Jean Cordhaut.

### Du temps donné à l'information du public

Le commissaire enquêteur a étudié le dossier, analysé les observations écrites et verbales formulées au cours de l'enquête, analysé les avis des personnes publiques associées, visité les lieux à plusieurs reprises.

Ensuite, il a fait part à la municipalité de ses observations.

Il constate ainsi que du temps a été donné à l'information du public « *au-delà de l'obligation légale* ». Constatant le bon déroulement de l'enquête, il souligne que le POS de 2000 méritait « *un bon toilettage* ».

Le commissaire enquêteur met ensuite en avant les aspects positifs du plan local d'urbanisme de Portes.



*« PLU, un outil pour dessiner la ville de demain »  
Raymond Rinaldi, premier adjoint*

- la continuité avec le POS précédent dont il est la suite logique. « *La physionomie de la commune ne peut être défaite* ».
- la diminution des zones AU (zones à urbaniser) par rapport au POS précédent. La commune a en effet réduit de 47 ha au total les zones de constructibilité prochaine. « *Cela favorisera un habitat plus proche du centre urbain et rendra ces surfaces en zone agricole ou naturelle* ». Portes peut à ce titre être considérée comme faisant partie de la "ceinture verte" de l'agglomération avec des bois, des champs, des espaces naturels.
- la prise en compte des quotas de logements sociaux.
- le soin apporté dans les aspects paysagers.
- la prise en compte des risques d'inondation et des risques technologiques (prise en compte du Plan de prévention des risques technologiques prescrit le 15 octo-



Le Peyrollet 1 rue Marx Dormoy : emplacement du futur lotissement "La Porte Verte" qui comprendra 160 logements environ, échelonnés sur 5 ans

bre 2009 et prise en compte des risques autour de la canalisation de la Société du Pipe Line Méditerranée-Rhône)

■ l'attention portée aux transports dans les orientations d'aménagement, notamment les terrains réservés pour une future halte ferroviaire.

Par ailleurs, le classement autour du hameau de La Motte a généré beaucoup de discussions. Ce secteur était initialement proposé en zone naturelle de loisirs pour réaliser une zone tampon entre les habitations existantes et les aménagements futurs du bord du Rhône.

Le classement a été modifié pour tenir compte, d'une part, des réserves émises par le Service Navigation Rhône-Saône et, d'autre part, pour donner suite aux observations du commissaire enquêteur qui indiquait, en substance que le classement en zone NR (zone naturelle à usage de loisirs) avait pour effet « d'amener nombre de promeneurs et randonneurs dans cette zone du territoire qui doit rester à l'abri de toute exploitation, même touristique. Si le quartier peut paraître champêtre, il est très éloigné du centre et de toute surveillance. La sécurité le long du fleuve nécessitera des équipements particuliers ou une surveillance spécialisée pour un usage très restreint ».

Remarques prises en compte par la municipalité.

## Les grandes lignes du PLU

Après une urbanisation de 100 logements/an en moyenne entre 2000 et 2007, qui n'a pas été sans effet pervers sur les équipements (écoles, cantines, services publics) non pris en compte à leur juste mesure pour accom-

pagner cet accroissement démographique (l'un des plus importants de la Drôme dans la même période), la volonté affichée est donc désormais de maîtriser. L'objectif est la construction de 70 logements par an dont 30 % de logements à caractère social. Les logements seront construits au Nord de la rue Marx Dormoy (le Peyrollet 1 et 2) et au Sud (les Gaulets).

On remarquera également les 47 ha rendus à l'agriculture, notamment aux quartiers de Monerit et de Bos Codoyer, près du stade Coullaud. A ce sujet, il est intéressant de noter que Portes se distingue par l'existence d'une agriculture bio qui tend à se développer. On estime à 25 % les terres agricoles portaises aujourd'hui en agriculture bio. En ce sens, mais aussi par bien d'autres aspects, le PLU et l'Agenda 21 marchent main dans la main et s'épaulent. Le PLU est donc bel et bien un "plus" pour la commune.

(\*) La révision du PLU a été menée par : Raymond Rinaldi, premier maire-adjoint chargé de l'urbanisme et de l'environnement, Catherine Lambert du service urbanisme de la mairie, accompagnée du cabinet d'architecte Pascale Blanchet.



Orientations d'aménagement du quartier Le Peyrollet, rue Marx Dromoy

## Première soirée dansante des conseils de quartier

*Elle s'est déroulée le samedi 30 avril à la salle Fernand Léger.*

**Les conseils de quartiers Est, Ouest, Centre-Sud et Sud avaient décidé une initiative commune. Celle-ci a pris la forme d'une soirée dansante qui s'est déroulée à la salle Fernand Léger le samedi 30 avril à 20 h 30.**

L'un des objectifs des conseils de quartiers est de créer du lien social. Dans chaque quartier, mais aussi dans toute la ville. D'où cette idée d'une initiative commune. Et pourquoi pas un bal, comme au bon vieux temps... Ce fut chose faite le samedi 30 avril...



très variées et endiablées dès 21h. La grande salle, parfaitement équipée, a montré qu'elle était opérationnelle pour ce type d'évènement qu'est la danse. C'est en projetant de très prochaines rencontres que tous ont regagné leur foyer respectif, tard dans la nuit, très fatigués mais ravis.

Les animateurs remercient la municipalité pour sa générosité sans laquelle cette soirée serait restée à l'état de projet. Beaucoup de Portois avaient répondu présents et ont été accueillis chaleureusement.

Le sentiment joyeux de retrouvailles entre habitants de Portes était bien réel. Nous avons noté la présence de Pierre Triquier, maire et de nombreux élus. Les danseurs transportés par l'excellente musique de l'orchestre Paul Bonnaud et de ses chanteurs se sont régalingés avec des danses



## Coup de balai sur le quartier Sud

Le soleil était au rendez-vous pour l'inauguration de cette première édition de la "Matinée Verte" préparée et mise en œuvre par le conseil de quartier "sud" ce dimanche 17 avril 2011. Cette manifestation clôture la semaine du "Développement Durable" organisée par la municipalité du 26 mars au 14 avril 2011. Placée sous le signe de la bonne humeur de la solidarité et de la citoyenneté, une vingtaine de personnes sensibles à la question de l'environnement et à la propreté des rues, se sont séparées en plusieurs groupes afin de sillonner l'ensemble du quartier sud. Au bout d'une heure et demie de "pêches miraculeuses", entre 15 et 20 sacs poubelle de 100

litres de déchets en tous genres ont été récoltés (batterie moto, enjoliveur de voiture, boîte de soda, paquets de cigarettes,...) dont 6 sacs uniquement sur la zone de "l'Espace Cristal".

Ce petit nettoyage de printemps aura permis à chacune et chacun de se rendre compte que même si en apparence le quartier semble propre en se déplaçant en voiture, il en est autrement à pied et que la propreté est avant tout une question de civisme !

Cette activité fortement appréciée des participants s'est terminée sur une note de convivialité organisée par la municipalité sous forme d'un verre de l'amitié.

Avec enthousiasme, les participants se sont

donnés rendez-vous même heure et mêmes objectifs à l'automne.



## Le grand moment d'animation du mois de mai

*Des milliers de personnes dans les rues de la commune*

**Le samedi 14 mai, c'était le 22<sup>ème</sup> corso nocturne et le dimanche 15 mai, la 27<sup>ème</sup> foire et le 18<sup>ème</sup> marché aux puces. Avec, comme toujours une ambiance conviviale au rendez-vous.**

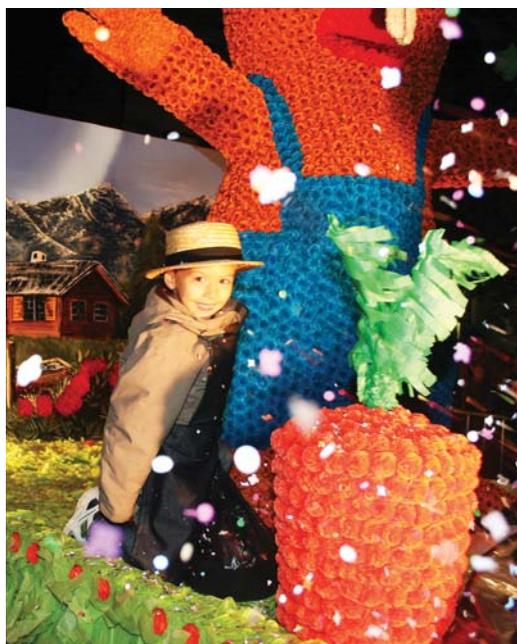


C'est un classique des fêtes de Portes qui colle des angoisses au président du comité des fêtes, Robert Dye : quel temps fera-t-il ? Pour ce cru 2011, cette édition des fêtes de Portes n'a pas failli à sa grande tradition qui est de jouer sur le fil du rasoir avec les caprices de la météo.

Il faut dire que les averses du samedi 14 mai, dans la matinée, sonnait le glas d'une période anormalement chaude, si elles perduraient en soirée, menaçaient gravement la tenue du corso. Mais comme cela s'est déjà produit à maintes reprises, une soudaine amélioration de la météo a permis au défilé des chars et des musiques de se tenir. Sauvé par le gond en quelque sorte...

Aux alentours de 21 h 30, tout risque de pluie écarté, le cortège se mit en route avec le "char de la Reine" Florine Munier et ses demoiselles d'honneur, Élodie Carasco et Estelle Moneron. Cette année, il comptait quinze chars, dont





quatre entièrement réalisés à Portes. Pour la première fois, le conseil de quartier Est, suivant en cela le conseil de quartier Ouest, avait son char, bien dans le thème des activités culturelles de cette saison, à savoir la nuit, puisqu'il mettait en scène l'ambiance du disco.

Six musiques rythmaient ce corso 2011 : Diabolik musik, le groupe Evolution, la fanfare Racchia Canta e sciuscia, la Peña les Escoutailles, la banda Ritmofiesta et la Piña Colada. A l'issue du défilé, tandis que la fête foraine battait son plein avec ses manèges ébouriffants, elles donnèrent un concert au gymnase Delaune.

Le lendemain, dimanche 15 mai, dès 8 h, la foire commerciale et le marché aux puces ouvraient leurs stands.

A 11 h 30, la municipalité qui soutient activement ces fêtes de Portes tant au point de vue financier que logistique, offrait l'apéritif au parc Léo Lagrange. Une aubade y fut donnée par la fanfare Racchia Canta e sciuscia. Ce fut l'occasion pour le maire, Pierre Trapier, qui était entouré de nombreux élus, de remercier le comité des fêtes et son président Robert Dye, ainsi que tous les bénévoles du monde associatif, de leur investissement dans l'organisation de ce rendez-vous qui dépasse très largement les limites de la commune portoise et qui transforme ce week-end de mai en une fête populaire.

L'après-midi, sur près de trois kilomètres de stands de chaque côté de l'artère principale de la ville, les badauds, malgré un Mistral bien présent, purent faire leurs achats à la foire commerciale ou "chiner" au marché aux puces.



## Les travaux de la Ville dans la ville

### Entretien des voiries et investissements pour l'avenir

**Une ville est en travaux en permanence. Pour l'aménager, créer de nouveaux espaces, de nouveaux lieux, de nouvelles voiries. Mais aussi pour entretenir ce qui existe et qui subit, bon an mal an, les caprices du temps et de la météo.**

#### Les travaux d'entretien 2011

L'enveloppe des travaux d'entretien pour l'année 2011 s'élève à 370 825 €. Les travaux seront réalisés par les entreprises Colas et E26 dans le cadre des marchés publics.

L'entreprise Colas intervient ainsi au Clos des Vignes (tapis mince pour l'allée des lfs et les autres allées en bicouche), à l'école Joliot-Curie, rue Jean Zay (tapis mince, mise à la côte des regards, marquage à l'Est...) et rues Mozart et Aloes (enrobé de façades à façades, protection des candélabres, deux quais de bus et dalle). L'entreprise E 26 intervient sur la plate forme des



*Allée des lfs*

déchets près du stade, route de Monerit (emplois partiels), au rond point des Droits de l'Homme (rampe de passage vers le passage piéton), sur l'impasse Eluard (em-



*Montée du Centre de Loisirs*

ploi partiels, bicouche, nettoyage des puits perdus), au hameau de la Motte (bicouche), sur la montée de la Chaffine (entre E 26 et le bois de la Chaffine pour trottoir, réfection complète de la voirie), à la Boule cheminote (entretien) au bicross (réfection d'un virage en enrobé).

#### Dans la ville

Mais la vie des services techniques de la Ville, c'est aussi d'être aux petits soins là où le besoin se fait sentir. Il en est ainsi des grilles du stade Coullaud, de l'aménagement de la gare du Train-Train, de la voirie du centre de loisirs, de l'entretien de ses chalets, des abords de la salle de la Chaffine, de la plate forme de compostage, de la continuité de la salle Fernand Léger, de l'abaisse-

ment des bordures de trottoir.

D'autres interventions sont également prévues aux anciens logements de fonction de l'école Fernand Léger qui accueilleront le RASED et l'accueil péri-scolaire.

De son côté, la ZI de Morlon va être terminée avec la viabilisation d'un terrain derrière Constructel.

D'autre part, la rue Marcel Champion, au sud de la ville, sera dotée d'une piste cyclable et piétonnière d'ici la fin de l'année. Enfin, au stade Coullaud, la plate-forme de récupération des déchets verts qui seront broyés s'achève pour être opérationnelle à l'automne.

#### Les bâtiments

La salle multi-activités, en face du rond point des Droits de l'Homme s'achève. Elle sera terminée fin juin et opérationnelle pour la rentrée.

Le 20 juin vont démarrer les travaux de rénovation de l'école maternelle Anatole France. Déjà les bases du futur préau ont été jetées durant les vacances de Pâques. Ces travaux dureront trois ans et le coût est estimé à environ 1 million d'euros.

#### Piscine et passages piétons

A la piscine, des travaux sont également effectués : remplacement des rondins de bois

*Pose de pavés rue Jean Jaurès*





De l'entreprise E26 jusqu'à la montée de la Chaffine

de l'entrée et des lattes de la pergola. Dans le local technique, l'aération des portes sera

refaite et la cuve de rétention des produits d'entretien mise aux normes.

Enfin, le piéton du centre-ville a pu se rendre compte que les passages qui lui sont destinés pour traverser la chaussée ont été changés. Les pavés de pierre ont bien tenu dix ans et ont fini par se déchausser. Ils sont remplacés par des pavés en résine collée et confection-

nés à partir de résidus de vieux pneus. Double avantage : ils tiendront beaucoup plus

longtemps et ils recyclent des produits usagés pour leur donner une autre fonction.



Rue Paul Vaillant Couturier

## En concertation



Rue Jean Zay

Un élément important est apparu dans la démarche des services techniques : les demandes émanant des conseils de quartier, au nombre de quatre aujourd'hui. Leurs demandes sont, selon l'urgence des travaux à effectuer, prises en compte. Ce fut ainsi le cas pour les deux miroirs installés pour des problèmes de visibilité rue Anne Franck et les deux au-

tres entre les deux ponts. C'est également le cas pour la piste cyclable rue Paul Vaillant-Couturier.

La rue Jean Zay offre un autre exemple. Une demande, sous forme de pétition, avait été formulée pour qu'elle passe en sens unique. La Ville a envoyé un questionnaire aux riverains. 90 d'entre eux ont répondu et les trois quart d'entre eux ont opté pour le sens Sud-Nord. La question d'un "gendarme couché" ou "dos d'âne" a également été posée. Elle sera examinée.

## Recensement et emplois partiels

D'abord un point de méthode. Les travaux d'entretien ne se lisent pas dans une boule de cristal.

C'est sur le terrain que l'état des lieux est effectué par Gérard Sagnard, conseiller municipal délégué aux travaux, Grégory Mikolajczak, directeur des services techniques de la ville et Thierry Ponton, technicien. Ils sillonnent les rues à bicyclette et pointent les endroits où il faut intervenir.

C'est ici qu'apparaît ce terme d'emploi partiel, que nous retrouverons dans le descriptif détaillé des travaux ci-dessus.

Dans le langage utilisé par les entreprises du BTP, un emploi partiel n'est pas une em-

bauche provisoire. Il s'agit d'un enduit superficiel routier partiel, constitué de couches de granulats et de bitume. Son but est d'imperméabiliser la route et de la maintenir en état deux ou trois ans avant sa réfection complète.

Le point détaillé de tous les endroits sur lesquels il faut intervenir est fait avant l'automne, époque à laquelle les entreprises interviennent pour préparer les voiries avant la saison hivernale qui est toujours peu ou prou agressive.

Depuis deux ans, les services techniques de la Ville ont utilisé, chaque année, 25 tonnes de bitume pour ce type d'intervention.

### LES INVESTISSEMENTS

De 8 à 900 000 € d'investissements sont prévus pour les travaux. Cette fourchette s'explique par la variation du prix du pétrole qui influe sur celui de l'enrobé.

Deux gros chantiers vont être terminés. D'abord celui de la rue Paul Vaillant-Couturier dans sa partie nord. Les travaux sont actuellement en cours.

Fin mai va démarrer la troisième tranche de la réfection totale de la rue Descartes. Le premier tronçon va de la rue Anne Franck à la rue Jules Ferry.

Début 2012 démarreront les travaux du deuxième tronçon qui va de la rue Jules Ferry à la rue Pierre Semard. Et, dans la foulée, la partie Est de la rue Pierre Semard sera à son tour refaite.

# La fête du centre culturel

## La nuit tous les chats sont bleus...

*Tel était le thème de la première fête du centre culturel.*

**Le centre culturel Louis Aragon rassemble les activités de la MJC-centre social, de l'école d'art, de l'école de musique, de la bibliothèque. Le samedi 16 avril ces partenaires qui ont l'habitude de travailler en synergie ont organisé leur première fête. Elle avait pour thème "La nuit tous les chats sont bleus". Y participait également AJT (Action jeune théâtre). Cette fête était organisée avec le soutien de la municipalité de Portes-lès-Valence, de Valence aggro Sud Rhône-Alpes et de la CAF (Caisse d'allocations familiales)**



*"Plaisir de lire" et sa séance de lecture*

leurs conteuses ont charmé les spectateurs. Ambiance romantique avec chandeliers sur piano et tenture arachnéenne toujours à 1h, dans le hall du centre culturel où les élèves et professeurs de l'école de musique, en alternance avec des textes lus par les élèves d'AJT, ont donné un concert de pièces du récital de la musique romantique. Lors de cette soirée, on notait la présence de Marie-Josée Faure, maire de Beauvallon, conseillère générale. Le vendredi 15 avril, dans une MJC plongée dans la pénombre, "Partager le plaisir de lire"

Le samedi 16 avril était en fait le bouquet final. Car du mardi 5 avril au vendredi 15 avril diverses manifestations se sont déroulées tant à la bibliothèque que dans le hall du centre



*Soirée pyjama à la bibliothèque*

culturel ou à la MJC. Le mardi 5 avril, c'était soirée pyjama à la bibliothèque.

A 19 h, à l'heure du marchand de sable, une bonne vingtaine d'enfants avec leurs parents ont écouté les histoires contées par Mireille Bevilacqua et Frédérique Michel-Dit-Baron.

Le mardi 12 avril, toujours à 19 h, dans le hall du centre culturel, les élèves de l'école de musique et



*Ambiance romantique avec les élèves de l'école de musique*



proposait une séance de lecture de textes. Cette initiative, qui dure depuis cinq ans déjà est menée par l'équipe d'accompagnement à la scolarité de la MJC-centre social et la bibliothèque, en partenariat avec la CAF et la Direction départementale de la cohésion sociale, et animée par une équipe de bénévoles, a réuni cette année quatorze enfants. La séance de lecture s'est achevée par un goûter pris avec les parents.

Enfin, bouquet final le samedi 16 avril où rendez-vous était donné place de la mairie à 17 h 30. Y participaient les artistes d'AJT, Tribalatam, la compagnie Zé Pereira, Desballes ton cirque, le Train-Train, l'Association féminine de travaux manuels, Johnattan le graffeur, Patrice Delhoume, Najette Zaïdi Cie A'corps... On y notait la présence de Raymond Rinaldi, premier maire-adjoint, Jean-Michel Bochaton, maire adjoint et vice-président en charge de la culture au sein de Valence Agglo Sud Rhône-Alpes, Marjolaine Borde, maire-adjointe chargée de la culture et Jocelyne Couriol, maire-adjoint chargée des questions sociales et Gérard Laurent-Bourge, maire-adjoint

chargé du personnel et des finances. Un cortège se forma, en musique, pour se diriger au centre culturel Louis Aragon où beaucoup de participants s'étaient rendus directement. Après une halte autour de la fontaine du parc, c'est dans une ambiance nuit bleutée que tous ont pénétré dans le centre culturel avec des animations dans chacune des salles de l'école de musique ainsi qu'à la bibliothèque qui présentait des tableaux vivants et à la MJC entièrement repeinte et déclinant sur ses murs le thème du chat sous forme de jeux de mots. A 20 h, place aux jongleurs de feu, aux échassiers, aux slameurs, aux illuminations et au feu d'artifice pour le bouquet final de cette première fête.



## Le dix-septième festival d'AJT

*Depuis sa création, trente et une pièces ont été montrées aux Portoises.*

**Du 7 au 10 juin, au Train-Théâtre se tiendra le festival d'AJT (Action jeune théâtre) et ce sera sa dix-septième édition. Retour sur un parcours qui atteste d'un ancrage solide dans la cité.**



Michèle Le Roux, metteur en scène d'AJT, fait les comptes : « A raison de trois pièces présentées à chaque festival, généralement une jouée par les enfants, la deuxième par des adolescents et la troisième par des adultes ;

*en dix-sept festivals, trente et une pièces ont été montrées au public portois ».*

### Toute une histoire déjà...

Tout a démarré en 1994 où, dès sa création, l'association AJT, dont la vocation affichée est d'initier au théâtre, et d'abord les enfants, "Momo et les voleurs de temps" est présentée au Train-Théâtre. Elle fera monter sur la scène du tout jeune théâtre (il a été inauguré en 1993) des dizaines d'enfants des écoles portoises.

Le festival d'AJT a produit aussi ses pépites. On se souvient ainsi de "L'assemblée des femmes" d'après "Lysistrata" d'Aristophane. Dans cette pièce, le dramaturge de l'Antiquité a imaginé pour les femmes un mot d'ordre efficace : "Pour arrêter la guerre, refusez-vous à vos maris".

Michèle Le Roux se souvient également de "L'atelier" de Jean-Claude Grumberg qui raconte l'histoire de Simone qui a rejoint un atelier de couture pour gagner sa vie. Simone a

vu son mari être déporté, et élève ses deux fils seuls. Elle se bat pour que son mari soit reconnu comme déporté et mort dans les camps, afin de pouvoir toucher une aide de l'Etat.

Dans un autre registre et plus récemment, les coups de cœur de la metteur en scène vont pour "Noces de sang" de Federico Garcia Lorca, joué par quinze adolescents évoquant la conflagration entre les traditions paysannes et le surgissement de l'amour et, encore plus récemment, "L'eau et la vie" d'Olivier Py, un conte poétique sur la transmission d'un héritage.

AJT est une association dont l'implication dans la vie de la cité n'est plus à démontrer. On l'a vu encore récemment lors de la fête du centre culturel. Cette année, Michèle Le Roux, qui fut formée au conservatoire de Grenoble et fut comédienne dans la compagnie "L'immédiat" a ouvert un atelier d'éveil pour les enfants en maternelle. Elle travaille régulièrement avec le centre de loisirs et, cette année, intervient dans le cadre de "l'école de la deuxième chance".

### LE PROGRAMME DU FESTIVAL 2011

#### ■ "La belle et la bête"

d'après Madeleine Barbulée  
Ce conte sera joué par seize enfants dont le plus jeune a cinq ans. Il est une adaptation du célèbre conte de Perrault.  
Le mardi 7 juin à 9 h 30 au Train-Théâtre.



#### ■ "L'inspecteur Toutou"

d'après Pierre Griparit  
Cette pièce sera jouée par neuf collégiens. Le fameux miroir magique, utilisé par la marâtre de Blanche Neige, vient d'être acheté par l'Inspecteur Toutou. Ce miroir l'amène à résoudre ses enquêtes d'une manière un peu loufoque et à chambouler la chronologie de tous nos contes.  
Le jeudi 9 juin au Train-Théâtre à 20 h 30



#### ■ "La ballade des planches"

d'après Jean-Paul Allègre  
Cette pièce sera jouée par dix adolescents et nous parle simplement de l'amour du théâtre. Pour ce dix-septième festival, administré par Michèle Rostan, Michèle Le Roux reste fidèle à sa scénographe, Catherine Béchettoile et l'équipe du Train-Théâtre en assurera l'éclairage.



## Pâques au centre de loisirs

*Un avant goût d'été pour ces vacances de printemps*

**Les vacances de printemps au centre de loisirs ont été très actives. Le fil conducteur qui a déterminé les activités de ces vacances était "L'art en fête". Mais le centre de loisirs, ce n'est pas que pendant les vacances, c'est aussi chaque mercredi et nous y reviendrons dans une prochaine édition.**

Les enfants ont pu s'initier à différentes activités : comme le tir à l'arc encadré par 5 professionnels, la peinture à l'aérosol, le bricolage en tout genre, la poterie, le cirque,



un grand jeu extérieur et l'apiculture.

Les enfants de 4-5 ans ont fabriqué des nichoirs pour les oiseaux de leur jardins et ceux du centre, ils ont découvert le monde des abeilles en ouvrant une ruche pour regarder ce petit monde s'organiser, ils ont aussi découvert le monde des abeilles et bien d'autres activités.

Les 6/8 ans eux se sont initiés au land'art (jeu à partir des éléments de la nature), au tir à l'arc, à

créer un goûter presque parfait, à la réalisation d'avion en balsa, poterie, des grands jeux extérieurs, de l'escalade... Les 9 ans et plus ont réalisé des robots porte crayon, une fresque, des décors à la peinture aérosol pour la future comédie musicale, de l'escalade, de la poterie, du tir à l'arc...



Une attention particulière à l'accueil des enfants et des parents a été mis en œuvre par la création d'un espace collation le matin qui proposait du jus d'orange pressé, des petits gâteaux, des yaourts. Pour les parents café, thé, jus d'orange pressé.

Le soir un bar à sirops accueillait petits et grands. Ce moment convivial a été très apprécié par les familles qui prenaient le temps de partager un moment privilégié avec leurs enfants au sein de la MJC.

## Coup de printemps au gymnase Delaune

C'est un chantier de trois semaines qui a démarré le lundi 18 avril et qui s'est prolongé durant toutes les vacances de Pâques. Comme tout chantier qui se respecte, celui-ci a débuté par les consignes de sécurité, les règles de travail ainsi que le respect du contrat par Hubert Ageron, éducateur à l'association d'insertion AIRE et responsable du chantier. Dans un premier temps, il fut procédé au nettoyage et ensuite on attaqua la remise en peinture des façades du bâtiment. Cette équipe était constituée de cinq jeunes

dont une fille (trois sont majeurs et deux mineurs) détectés par "La sauvegarde de l'enfance". Le chantier démarrait à 8 h 30 le matin pour un travail de 6 heures par jour et de 30 heures par semaine.

Ce chantier éducatif était effectué dans le cadre du CUCS (contrat urbain de cohésion sociale) qui fait suite à la demande de la municipalité de Portes, dossier conduit par Ali Chaabi, conseiller municipal. Les travaux ont été effectués en relation avec les services techniques de la Ville.



## PORTES CITOYENNE - MAJORITÉ MUNICIPALE

Les prémices de l'été arrivent à grands pas. Beaucoup de bénévoles sont investis dans la préparation des fêtes estivales et des animations nouvelles ou renouvelées, au sein des associations ou des conseils de quartiers. C'est le témoin du dynamisme de notre ville. L'engagement dans la "vie de sa cité" contribue à développer le lien social, la convivialité, la solidarité, le bien-vivre ensemble..., valeurs consubstantielles de l'engagement associatif que notre équipe municipale s'efforce au quotidien de défendre et d'encourager.

### Conséquences de la Réforme des services publics dans notre vie de tous jours.

Les usagers des services publics sont confrontés quotidiennement aux difficultés engendrées par des « réformes » lancées par le gouvernement depuis 2007 : fermetures de tribunaux, de maternités, de centres hospitaliers ; suppression chaque année de postes d'enseignants, de commissariats, de gendarmeries, des administrations vidées de leur substances ; recul de certains services publics tels que La Poste ; privatisation d'EDF-GDF.

Le mouvement s'accroît. Ainsi entre 2000 et 2011, 64 000 postes ont été supprimés dans la fonction publique. Les petites écoles rurales vont continuer à disparaître. Les conséquences de ces fermetures sont une augmentation du nombre d'élèves par classe, la déscolarisation des enfants de moins de 3 ans, le non-remplacement des professeurs absents. Lors des intempéries de l'hiver dernier, on se souvient des milliers de gens bloqués sur les routes. C'est la conséquence des politiques menées par ce gouvernement, de réduction continue et massive des effectifs et des moyens des services publics, comme l'ex-service de l'Équipement ou les centres départementaux de Météo-France dont la moitié seront fermés.

Sans luttes, ni interventions citoyennes, nous risquons bel et bien de basculer dans un régime à deux vitesses où seuls les citoyens aisés pourront avoir accès aux services et aux droits essentiels que sont la santé, l'éducation et la justice. La prochaine réforme de l'assurance maladie risque d'interdire aux plus démunis l'accès aux soins, faute de moyens et d'hôpitaux du service public à proximité.

Gérard Sagnard, conseiller municipal délégué, membre du groupe "Communistes, Républicains et Citoyens". [groupeccrc.portes@yahoo.fr](mailto:groupeccrc.portes@yahoo.fr)

### Penser globalement, agir localement

Depuis 3 ans, notre équipe municipale a fait du développement durable, un axe majeur de sa politique.

Pour cela, nous nous sommes dotés d'un outil : l'agenda 21, avec un plan d'actions ambitieux que nous allons mettre en œuvre. Nous avons déjà commencé, en matière de bâtiments, que ce soit pour la salle Fernand Léger, la cantine Joliot Curie ou la salle multi activités de la Chaffine. Les énergies renouvelables et les économies d'énergies ont été au cœur de la construction de tous ces bâtiments.

La transition énergétique commence par la sobriété et l'efficacité : la première énergie économisée est celle qui n'est pas consommée.

D'autres actions vont être mises en place à présent, toujours en étroite collaboration avec les citoyens, les élus et les services municipaux.

Il faudra rattraper notre retard en matière d'énergies renouvelables et d'économies d'énergies. Avec une double orientation : baisse des factures et diminution des rejets de Co2 dans l'atmosphère.

L'énergie sera de plus en plus rare et de plus en plus chère, donc cela vaut le coup d'investir dans son économie.

Le pétrole ne durera pas éternellement et le nucléaire est remis en question, notamment après la catastrophe du Japon. Donc préparons nous à sortir de la dépendance du pétrole et à sortir à plus ou moins long terme du nucléaire.

Voilà ce qu'on essaye de faire à notre modeste échelle et qu'on veut vous faire partager. Ensemble soyons acteurs de cette transition énergétique.

Raymond Rinaldi, premier adjoint, membre du groupe "Socialiste et Apparentés Démocratie et Citoyenneté". [groupe.ps.apparentes@free.fr](mailto:groupe.ps.apparentes@free.fr)

## ENSEMBLE POUR L'AVENIR - OPPOSITION MUNICIPALE

### Budget responsable, solidaire et d'avenir !!!

Vous l'aurez remarqué. Ils sont fiers de leurs budgets, tellement fiers que l'opinion des élus de la majorité est largement diffusée sur ce magazine, chacun y allant de sa satisfaction. Fiers d'augmenter la fiscalité : cela s'appelle la solidarité. Fiers d'augmenter les emprunts : cela s'appelle être responsable.

L'endettement de la commune en 2 ans, augmente de façon alarmante. Plus 38% en 2009, plus 30% en 2010 et 2011 ne verra pas un frein à cette progression.

La capacité d'autofinancement de la commune a largement diminué du fait d'une augmentation de plus en plus importante des dépenses de fonctionnement qui deviennent des dépenses récurrentes. Les charges de personnels représentent à elles seules 57% du budget. Pour autant les services à la population sont les mêmes. Il y a toujours les mêmes écoles, équipements sportifs, associatifs à faire fonctionner. Il y a toujours les mêmes associations à subventionner. Il y a toujours les mêmes services municipaux. La crèche était déjà en place en 2008, l'accueil péri-scolaire existait dans toutes les écoles en 2008, le CCAS traitait favorablement toutes les demandes en 2008, le Pôle social existait en 2008.

Comment approuver une politique qui ne respecte en rien les budgets des familles et qui veut faire payer à l'ensemble des contribuables portois son incapacité à maîtriser un budget.

Dépenser sans compter c'est l'avenir pour l'équipe municipale.

Nous redisons Non et encore Non à cette pratique dangereuse pour l'avenir et la pérennité des services municipaux de notre commune.

Le groupe d'opposition : Annie Berne, Suzanne Brot, Geneviève Girard, Philippe Millot, Antoine Sarrion, Sabine Tauleigne - [groupe-opposition-portoise@laposte.net](mailto:groupe-opposition-portoise@laposte.net)

### Note de la rédaction

« Le texte transmis par le groupe d'opposition municipale n'a pas pu être publié dans sa totalité, car une phrase était contraire à la loi, par ses caractères injurieux et diffamatoires (Loi du 29 juillet 1881 sur la Liberté de la presse, article L2121-27-1 du CGCT, article 25 du règlement intérieur du conseil municipal voté le 22 septembre 2008) »

Depuis 2008 et conformément à la loi, chaque groupe politique peut s'exprimer une fois par mois et sans thème imposé dans ces colonnes. Les textes de ces tribunes n'engagent que leurs auteurs et en aucun cas la rédaction du journal.

## VOS SORTIES

### ■ Au Club Ambroise Croizat MAI

Vendredi 27 : pétanque, 13h30, foyer

### JUIN

Mercredi 8 : marché de Saint-Rémy de Provence

Vendredi 10 : pétanque, 13h30, foyer

Mardi 14 : Vienne, croisière - train

Vendredi 24 : pétanque, 13h30, foyer

Jeudi 30 : pique-nique, 12h,

au foyer

Inscriptions tous les jeudis matins de 9h à 11h au foyer.

Tél. : 04 75 57 11 09 - 04 75 57 30 69

### ■ Au Train-Cinéma

Serveur vocal : 08 92 68 01 43.

### ■ Au Train-Théâtre

### MAI

La Nuit de tous les Jazs "Blue Train

Expérience, sam. 28 à 19h

Renseignement : 04 75 57 14 55

www.train-theatre.com

### ■ À la Bibliothèque

### JUIN

Lectures, racontages et conte

Dans le cadre de la manifestation mensuelle organisée par la bibliothèque "Le mercredi des petits" : lectures et racontages pour presque tous les âges ouvert aux moins de 7 ans et à leurs parents, le mercredi 1<sup>er</sup> juin à 10h, à la bibliothèque de Portes-lès-Valence. Sur réservation.

## STAGES 2011- ÉCOLE D'ART

■ **Modelage** par Éric Bayoud. Périodes : du 18 au 22 juillet, du 1<sup>er</sup> au 5 août, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30. Tarif : 200 € pour 30h de cours (matériel et cuisson compris)

■ **Poterie** par Magali Garagnon. Pour enfants à partir de 7 ans, du 2 au 6 mai et du 4 au 8 juillet de 10h à 12h. Tarif : 70 € pour 10h de cours, (matériel et cuisson compris)

■ **Dessin** par Philippe Noulette, du 4 au 7 juillet de 9h à 12h et de 13h à 16h (déjeuner, pique-nique en commun). Tarif : 150 € pour 24 h de cours (matériel non fourni)

■ **Peinture** par Philippe Noulette, du 1<sup>er</sup> au 4 août de 9h à 12h et de 13h à 16h (déjeuner, pique-nique en commun). Tarif : 150 € pour 24 h de cours (matériel non fourni)

**Réservation et renseignements :** École d'art municipale au centre culturel L. Aragon, tél. 04 75 57 31 54.

**Minimum 5 personnes inscrites par stage pour qu'il ait lieu.**

## CAFÉ PATRIMOINE LE JEUDI 26 MAI

Organisé par Valence Agglo Sud Rhône-Alpes, la mairie de Portes-lès-Valence et l'association "Mémoire Vivante de Portes", un "café patrimoine" se tiendra le jeudi 26 mai, à 20h30, dans la salle des mariages de la commune, face à la fresque qui atteste d'un passé ancien, gallo-romain, de Portes. Les "cafés patrimoine" se veulent des moments de rencontres, d'échanges, de convivialité. Toute personne est invitée à venir participer afin d'instaurer un dialogue autour des questions d'environnement, de patrimoine, de monuments, de protection et de médiation. Comment vivons-nous dans notre commune ? Quelle perception avons-nous de ce patrimoine ?

Toutes ces questions afin de réfléchir ensemble à l'apport et l'influence de ces marques du passé proches ou lointaines sur notre manière de vivre et aussi de mettre en place de futures actions autour de ce patrimoine.

## LES AIDES DE LA MUNICIPALITÉ

La Municipalité de Portes-lès-Valence a décidé de reconduire pour l'année 2011/2012 les aides suivantes :

■ aide aux séjours "camps ou colonies" allouée aux enfants portois. Le quotient familial doit être inférieur ou égal à "G".

■ aide à la rentrée scolaire allouée aux familles portois dont le quotient familial est inférieur ou égal à "C". Cette allocation est versée à tout élève scolarisé de la 6<sup>ème</sup> à la terminale. Date limite de dépôt des dossiers : 15 octobre 2011 ;

■ coup de Pouce Etudiant Municipal destiné aux étudiants portois (de la 1<sup>ère</sup> à la 5<sup>ème</sup> année post BAC) dont le quotient familial est inférieur ou égal à "E". Date limite de dépôt des dossiers : 31 octobre 2011 ;

■ aide aux séjours linguistiques organisés par le Collège Jean Macé allouée aux familles portois dont le quotient familial est inférieur ou égal à "E".

Pour tout renseignement relatif aux modalités d'attribution, le bureau des affaires scolaires est à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30, tél. 04 75 57 95 03

## UNE ENQUÊTE DE L'INSEE DANS LA COMMUNE

L'INSEE réalise jusqu'au 2 juillet une enquête sur la commune ayant pour thème la santé, la vie familiale et sociale, les ressources et activités des personnes de 50 ans ou plus. Les personnes interrogées le seront par un enquêteur de l'INSEE muni d'une carte officielle. Ils seront prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur. Les réponses fournies restent anonymes et confidentielles.

## ANIMATION AVEC LE TRAIN-TRAIN

Chaque premier samedi du mois, le Train-Train propose une animation gratuite, l'après-midi, sur le circuit du parc Aragon.

## UN RAID HUMANITAIRE À PORTES LE JEUDI 9 JUIN

L'association "Verticale" organise, pour la vingtième année consécutive, du mardi 7 au samedi 31 juin, le "raid humanitaire du Sud-Est", réalisé par Roger Philibert (71 ans), en fauteuil roulant entouré de cyclistes valides. Cette manifestation est organisée au profit de la recherche médicale sur la moelle épinière. Le but est de collecter des fonds dans chacune des 71 villes traversées en effectuant la vente d'articles (parapluie, sacs, serviettes éponges...), recevoir des dons et ainsi financer l'achat de matériel de laboratoire, en l'occurrence cette année, deux antennes pour l'appareil IRM pour petits mammifères. Ce raid humanitaire sera à Portes, le jeudi 9 juin à 8h30, devant la mairie, où il sera accueilli par les élus.

## LA GOUTTE D'EAU DE MICHEL AUBERT

Jamais le titre de cette rubrique n'aura été autant approprié ! Car en avril, c'est bien d'une goutte d'eau et d'une seule dont il faut parler. En effet, il n'a plu qu'un seul jour : le samedi 23 avril où il n'est tombé que 3 l/m<sup>2</sup>. Depuis douze ans que Michel Aubert fait ses relevés, il faut remonter à 2007 pour avoir une pluviométrie très faible avec 23 l/m<sup>2</sup>. La pluviométrie la plus forte a été constatée en 2005 avec 185 l/m<sup>2</sup>. Cette année, avec seulement 3 l/m<sup>2</sup>, c'est un bien triste record qui vient d'être battu.

## ÉTAT CIVIL

### Naissances :

Léane Busser,  
Ruben Mounier,  
Mohamed Ghorafi,  
Nolan Israël,  
Milla Guerdener,  
Milla Vierne,  
Louka et Cameron Faure,  
Sihem El Amrani,  
Cassandra Béal,  
Emma Hasanaj,  
Kamelia Sadaoui

### Mariages :

Akim Ferrag et Essya Bahloul,  
Etienne Perrenot et Mirna Koleilat,  
Martial Boiron et Olivia Monchalain

### Décès :

Magdeleine Bernard,  
Jeanne Gonnet née Marie,  
Cyril Vanot,  
Suzanne Garagnon née Odon,  
Christian Grand,  
Maurice Arsac,  
Alain Maazouzi dit Benoit,  
Rosa Zaccaron née Righe

## DEMANDE DE CARTE D'IDENTITÉ :

Nous vous informons qu'il est préférable d'avoir une carte d'identité en cours de validité même si vous ne quittez pas le territoire français. En effet, lors de différentes démarches administratives ou autres (demande de cartes grises, permis de conduire, demande de prêt bancaire, inscriptions Assédic ou électorale...) il est obligatoire de présenter une carte d'identité en cours de validité. Les délais d'obtention varient d'un à deux mois.

## RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes gens et les jeunes filles de nationalité française sont tenus de se faire recenser à partir du jour où ils atteignent l'âge de 16 ans. Ils doivent se présenter en mairie munis de leur carte d'identité et du livret de famille de leurs parents.

# Dans la ville

Lundi 20 juin

À 20 H 30,.....Tremplin de musiques actuelles  
place de la mairie

Mardi 21 juin

À 20 h,.....Concert de chorales à l'église :  
La Pastourelle, Chorale Occitane, Ensemble vocal de Fauconnière  
L'atelier vocal de la MJC de Montboucher et Les enfants de Sauzet

À 21 h 30,.....déambulation nocturne

"Les Guetteurs"

Cie Subito Presto  
départ école  
Voltaire



Mardi 21 juin à partir de 19 h, animations musicales dans les bars :  
Mencarelli, Bistrot du Sud, Café O'Natur'Elle